



CP VILLEPINTE

CENTRE PÉNITENTIAIRE DE VILLEPINTE

TRACT

Vendredi 02 octobre 2026

QUARTIER MINEURS : UN AGENT FRAPPÉ, ÇA SUFFIT !

*Deux téléphones repérés. Un refus d'obtempérer.
Un collègue blessé dans l'exercice de ses fonctions.*

Selon les éléments rapportés à FO Justice, ce vendredi 2 octobre, lors de l'appel dans l'aile nord du quartier mineurs, un agent a repéré deux téléphones en cellule. Après avoir récupéré le premier, il a demandé la remise du second. Le mineur a refusé, puis poussé l'agent au torse avant de lui porter un coup de poing au visage.

Notre collègue a été blessé au nez et ses lunettes ont été cassées. Les renforts sont intervenus pour mettre fin à l'incident et rétablir la sécurité.

FO Justice apporte tout son soutien à notre collègue et salue l'intervention des personnels venus en renfort.

FO JUSTICE EXIGE DES ACTES !

1

PROTÉGER NOTRE COLLÈGUE

Protection fonctionnelle, accompagnement pour la plainte, soutien médical et psychologique, réparation du préjudice matériel, notamment les lunettes cassées.

2

RECONNAÎTRE L'ACCIDENT DE SERVICE

Traitement rapide du dossier, reconnaissance de l'imputabilité au service et prise en charge des conséquences de l'agression.

3

UNE RÉPONSE DISCIPLINAIRE ET PÉNALE

Signalement au parquet et procédure disciplinaire rapide, avec une réponse ferme et proportionnée, conforme au régime applicable aux mineurs.

4

DES MESURES PRÉVENTIVES IMMÉDIATES

Des mesures de sécurisation, dont un confinement si les conditions légales le permettent, dans le respect des délais et du régime applicable aux mineurs.

5

UN TRANSFERT ADAPTÉ, EN URGENCE

Saisine sans délai de l'autorité compétente pour un transfert vers une structure pour mineurs adaptée, après évaluation du risque.

6

PRÉVENIR DE NOUVELLES AGRESSIONS

Contrôles ciblés contre les téléphones et objets interdits, moyens d'alerte fiables et organisation des interventions sécurisée.

La sécurité des personnels doit guider les décisions et les moyens engagés.

Le bureau local FO Justice – CP Villepinte

FO JUSTICE – AUX CÔTÉS DES AGENTS, MOBILISÉ POUR LEUR SÉCURITÉ.

**LES COUPS NE FONT PAS PARTIE DU MÉTIER !
PROTÉGER LES AGENTS, C'EST UNE OBLIGATION !**

**ÉLECTIONS
PROFESSIONNELLES
DU 3 AU 10 DÉCEMBRE 2026**

**FO RÉSISTER !
RIEN LÂCHER !**

ACTION, RESPECT, ÉQUITÉ

JE VOTE FO Justice

POUR TOUS LES PERSONNELS